Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260324-2026_010-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, 20 mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Philippe TREMOUREUX, Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Isabelle MATAMOROS, Rémy BESNARD, Anne TESSIER-PETARD, Jacques MAURY, Jeannine BROGUET, Yann VELLUET, Martine COURTOIS, Philippe AUBRIERE ; Hélène PERCHEPIED, Christian LE MENACH, Mathilde DUCHESNE, Jean Pierre BERNARD

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents :15 Votants : 15
Secrétaire de séance : Isabelle MATAMOROS

Délibération n°2026-03 / 010 – Création des commissions et désignation des membres

Rapporteur : M le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-22 et L. 2121-21 ;
Considérant la nécessité d'organiser le travail du Conseil Municipal en commissions thématiques pour préparer les délibérations et améliorer l'efficacité des débats
Considérant que les commissions émettent des avis et formulent des propositions, sans pouvoir décisionnel

Il est proposé la création des commissions suivantes :

Commission	Nombre de membres
Finances	5
Marchés publics et appels d'offres	3
Urbanisme	4
Mouillages	4
Actions sociales	4
Culture et animations	5

Il est proposé la composition des commissions comme suit :

Commission	Membres titulaires
Finances	Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Yann VELLUET, Christian LE MENACH Jean Pierre BERNARD
Marchés publics et appels d'offres	Françoise BOUSQUET, Anne TESSIER-PETARD, Jean Pierre BERNARD
Urbanisme	Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Rémy BESNARD, Anne TESSIER-PETARD
Mouillages	Rémi AMAR, Rémy BESNARD, Jacques MAURY, Yann VELLUET
Actions sociales (CCAS)	Rémy BESNARD, Jeannine BROGUET, Martine COURTOIS, Hélène PERCHEPIED
Culture et animations	Rémi AMAR, Isabelle MATAMOROS, Jacques MAURY,

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260324-2026_010-DE

Commission	Membres titulaires
	Philippe AUBRIERE, Mathilde DUCHESNE

Deux de ces commissions compteront parmi leurs membres titulaires des personnes extérieures au Conseil municipal : la commission des actions sociales et la commission culture et animations.

Modalité de désignation :

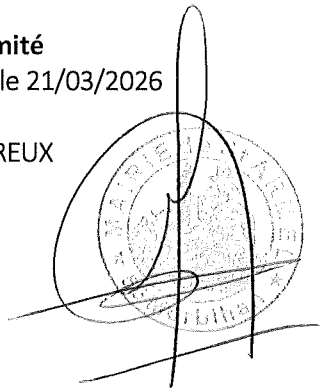
- Il est demandé aux membres du Conseil d'autoriser le vote à main levée pour la désignation des membres

Fonctionnement :

- Il est rappelé que le **Maire** préside de droit chaque commission.
- Il est précisé que les commissions désignent un **vice-président** lors de leur première réunion pour assurer la présidence en cas d'absence du Maire.
- Il est autorisé pour les conseillers municipaux à assister aux réunions des commissions dont ils ne sont pas membres, en qualité d'auditeurs, après en avoir informé le Maire.

Le Conseil municipal donne mandat au Maire pour signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité
Fait à Saint-Armel le 21/03/2026
Le Maire
Philippe TREMOUREUX



Secrétaire de séance
Isabelle MATAMOROS

